



## SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT  
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

Madame la Maire-Présidente  
Ville de Nantes & Nantes Métropole  
2, rue de l'hôtel de Ville  
44094 Nantes Cédex 1

NANTES, le 5 mars 2021

N. Réf. : 013.21  
Objet : préavis de grève « Temps de travail » - 1607h

Madame la Maire-Présidente,

Vous avez engagé le dossier des 1607 heures dans nos collectivités dans la droite ligne des injonctions gouvernementales.

Malgré les conditions de travail difficiles liées entre autre à la crise sanitaire que nous traversons, vous faites le choix d'imposer cette augmentation du temps de travail aux agents de vos collectivités.

Vous glorifiez, il y a quelques mois, l'engagement fort des agents et les sollicitez pour maintenir un haut niveau de qualité des services publics à la Ville et à Nantes Métropole.

Vous vous félicitez de la qualité de nos échanges lors des différentes instances en lien avec cette même crise et du dialogue social renouvelé.

Aujourd'hui pourtant on ne peut parler de négociations quand le seul objectif de nos collectivités est d'imposer à tous les agents le passage aux 1607 heures en harmonisant et mutualisant par le bas les régimes de temps de travail de la ville de Nantes et de Nantes Métropole .

À la CGT nous considérons que d'autres choix sont possibles et nous refusons que les agents ne soient que la variable d'ajustement aux grands projets gouvernementaux visant à supprimer 70000 emplois dans la fonction publique territoriale :

Comme nous l'avons évoqué à de nombreuses reprises nous revendiquons :

- Le maintien du temps de travail actuel et l'engagement d'une réflexion visant à réduire le temps de travail à 32h
- L'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des agents.

**Afin de permettre aux agent.es de défendre leurs acquis, pour améliorer leurs conditions de travail les syndicats CGT Ville de Nantes, UFICT CGT et Nantes Métropole déposent un préavis de grève de 0 à 24 h pour les journées du 24 mars 2021, 25 mars 2021, 26 mars 2021, 27 mars 2021, 28 mars 2021, 29 mars 2021, 30 mars 2021, 31 mars, 01 avril 2021, 02 avril 2021, 03 avril 2021, 04 avril 2021, 05 avril 2021, 06 avril 2021, 07 avril 2021, 08 avril 2021, 09 avril 2021, 10 avril 2021, 11 avril 2021, 12 avril 2021, 13 avril 2021, 14 avril 2021, 15 avril 2021, 16 avril 2021, 17 avril 2021, 18 avril 2021, 19 avril 2021, 20 avril 2021, 21 avril 2021, 22 avril 2021, 23 avril 2021**

Nous vous adressons, Madame la Maire-Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT,